

LE PARADIS ET SES ANTENNES

Une première victoire à entériner pour préparer un avenir sans nuage ni mauvaises ondes avec la nouvelle municipalité...

Comme nous le signalions dans l'édition de juin 2007 du Mag des Collines, si après un an et demi de combat le CIL a obtenu la désactivation des antennes SFR installées illégalement en septembre 2005 par TDF sur le pylône qui s'élève rue E. Bénézit, sur le terrain du SDIS et abrité par le local technique de la mairie, TDF n'a pas respecté totalement son engagement : ils devaient transférer la totalité des équipements SFR avant le 30 avril 2007 alors que les antennes sont toujours entreposées dans le local technique, et les câbles intacts, prêts à être rebranchés. Nous sommes allés demander conseil à un avocat de Hyères que le Groupement des CIL nous avait recommandé. A titre gracieux, celui-ci nous a notifié que nous ne devons absolument pas tolérer cette situation mais au contraire demander au SDIS, propriétaire du terrain et à la mairie, propriétaire du local technique, de sommer TDF, leur locataire, d'enlever tous les équipements SFR dans les plus brefs délais, conformément à leur engagement.

Le service juridique de la mairie n'a pas cru nécessaire de faire réaliser un constat d'huissier pour dresser un état des lieux et constater la présence des antennes dans le local technique comme nous le leur avons demandé par courrier en juin dernier. De son côté, TDF n'a pas cru bon de répondre au courrier où nous demandions la date à laquelle ils comptaient transférer les équipements SFR et dans lequel nous réclamions aussi un inventaire exhaustif des équipements présents sur le site pour plus de transparence auprès des riverains.

Notons que lors de l'intervention télévisée du responsable de la communication de TDF au journal de France 3 Toulon le 1^{er} mai dernier, celui-ci a avoué devant des milliers de téléspectateurs : 'Nous nous sommes trouvés dans une situation où nous n'avons pas les autorisations nécessaires alors nous avons dû enlever les antennes, ce qui est normal... » ! Le directeur régional de TDF nous a soutenu pendant une année durant qu'ils avaient toutes les autorisations nécessaires ! A ce jour, les équipements SFR sont encore présents sur le site : n'attendent-ils pas une autorisation négociée discrètement à l'abri des regards et des oreilles des riverains pour se hisser à nouveau en haut du pylône ?!

Nous allons suivre les conseils éclairés de l'avocat. Par ailleurs, nous sommes prêts, nous aussi à partir en campagne pour faire entendre aux candidats aux prochaines élections municipales notre farouche opposition à l'installation de toute antenne relais sur ce pylône et pour obtenir de chacun d'eux l'assurance que la prochaine municipalité ne reviendra pas sur ce qui a été obtenu, et ne signera aucun avenant à la convention de 1993 qui n'autorise TDF qu'à effectuer de la télédiffusion depuis ce site.

LE PARADIS C'EST VOUS

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, sujets de discussion, dossiers à traiter... Vous nous avez élus pour être la courroie de transmission entre la municipalité et vous, nous avons besoin de vous tous pour exister. Contactez le CIL au 30, rue Edouard Manet (boîte aux lettres CIL), ou sur notre adresse mail : cilcollinesduparadis@wanadoo.fr

LE PARADIS AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Le CIL des Collines du Paradis était présent au Forum des Associations les 22 et 23 septembre 2007 à l'Espace 3000 sur le stand du Groupement des CIL de Hyères présidé par Mme Colette Richard. Notre CIL fait partie de ce groupement depuis deux ans.

Lors de cette manifestation, nous avons présenté les réalisations du CIL précédent que les habitants du quartier saluent pour leur travail et celles de notre bureau actuel : zone à 30 km/h, terrains de basket et de pétanque, enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, tenter d'obtenir l'entretien et l'éclairage des escaliers publics du quartier, le démontage en avril 2007 des antennes SFR installées illégalement par TDF en septembre 2005.)

LE PARADIS TOUT FEU TOUT FLAMME

Le nouveau bureau du CIL s'est engagé lors de la dernière assemblée à reprendre le dossier de la protection incendie sur lequel s'était longuement penché Monsieur Gires, ancien président du CIL. Nous allons rencontrer les responsables incendie aux niveaux municipal et départemental pour tenter de faire le point sur les nouvelles mesures mises en place au niveau de la protection incendie (nouveau préfet du Var, etc) . Nous ferons un bilan sur ce point lors de la prochaine assemblée générale en janvier prochain.

LE PARADIS FETE DES VENDANGES 2° Edition

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2007

Profitons des beaux rayons de soleil du mois d'octobre et célébrons la fin des vendanges en Provence. Les festivités commenceront par la traditionnelle intervention de Monsieur Gabriel Vache qui portera cette fois ci sur les méthodes de vinification, avec dégustation de vins finis et en phase d'élaboration. Pensez à apporter votre verre pour profiter au mieux et n'hésitez pas à apporter le vin que vous aimeriez faire découvrir à vos amis du quartier. Puis le CIL du Paradis offrira l'apéritif et chacun pourra se restaurer grâce au panier pique nique qu'il aura apporté, bien entendu, des tables et des chaises seront disposées sur le terrain.

Pour finir par la fameuse **TOMBOLA INSOLITE**

Pensez à vous munir de quelques sous si vous voulez participer à notre fameuse tombola de quartier!

Rappelons le principe de cette tombola que nous avons organisée dans la joie et l'allégresse le dimanche 23 juin : que chacun apporte le jour de la Fête des Vendanges, un (ou plusieurs) objet qu'il mettra en jeu. Les objets seront mis en valeur et numérotés par nos soins.

Des enveloppes d'une valeur de 2€ seront proposées le jour même et chacun pourra repartir avec un nouvel objet, toutes les enveloppes sont gagnantes!

Une façon de recycler et d'échanger (sans fin!) dans notre quartier mais aussi un moyen pour le CIL d'apporter **quelques sous dans sa caisse...**

VOL AU-DESSUS D'UN NID D'OISEAU DE PARADIS

La saison des cambriolages ne semble pas terminée. Déjà au printemps, une maison du Paradis avait été 'visitée'. Ce mois-ci une autre villa a été retournée, bijoux de famille, appareils photo, ordinateurs, etc. emportés, encore une fois en plein milieu de l'après-midi, l'heure favorite des cambrioleurs détroussant nos collines. Soyons vigilants. La solidarité c'est aussi jeter un œil sur la maison des amis, des voisins pour que les oiseaux de paradis continuent à nicher paisiblement ...

AU PARADIS ON A DU CHIEN

Le climat de nos collines est doux à nos amis à quatre pattes : en effet la population canine a connu un remarquable essor ces derniers temps et les amoureux des bêtes s'en réjouissent. Cependant pour que tout se passe bien dans le meilleur des mondes, et surtout au Paradis, nous devons rester vigilants pour éviter que des incidents ne se produisent. Quelques chiens se promenant en liberté se sont pris les crocs avec d'autres, en liberté également ou tenus en laisse dans la rue ou dans la colline. Et certains propriétaires de toutous ont exprimé auprès du CIL la crainte qu'ils éprouvaient maintenant à se promener avec leur compagnon, au risque de prendre un coup de dent ou de griffe malvenu au détour du chemin ! Restons zen au Paradis ! Afin que la sérénité de notre quartier reste sans faille, laissons nos chiens se promener sous la très haute surveillance de leur maître ou le grand pouvoir persuasif d'une laisse. Merci mille fois à tous d'avance d'être prudents...

Merci aussi à tous les propriétaires de chiens qui emmènent leur animal de compagnie favori se soulager dans la terre et les herbes hautes ou qui ramassent derrière leur toutou sur la voie publique et sur les aires de jeux (terrain de pétanque ...) Merci pour leur civisme.

LE PARADIS DE L'IMMOBILIER

Notre quartier est très sollicité, nombre de personnes recherchent une location au Paradis, alors si vous connaissez quelques biens à louer, n'hésitez pas faites suivre

- Jeune couple très sérieux, recherche une maison, de préférence non mitoyenne, avec un jardin. Peu importe le nombre de pièce, nous souhaitons par contre au moins 80, 90 m². Nous avons un chat. Nous recherchons un logement quartier PARADIS où nous habitons déjà depuis 9 ans (23 Bd Matigon Chez Mr et Mme Aimar).

Tél : 06 15 02 51 69. Emmanuel Rochand

- Couple avec enfants recherché maison de 80 m² avec 3 chambres – Jardin ou terrasse

Tél. 06 23 85 43 83 Mr et Mme Cruchet

LE PARADIS DES PETITES ANNONCES

- Echangez vous plantes, plants et boutures

L' idée est de proposer un 'trafic' vert pour embellir nos beaux jardins. Si vous souhaitez faire profiter vos voisins de quelques variétés remarquables que vous possédez, n'hésitez pas à nous contacter et confiez nous vos boutures Nous ferons suivre.

- **Un troc vert pour que fleurissent les jardins du Paradis !**

Dimanche 14 octobre, lors de la fête des vendanges , apportez vos plus belles boutures pour les échanger contre d'autres merveilles végétales concoctées par vos voisins .

LE PARADIS A SES ORIGINES

L'idée est de rassembler un maximum de documents, articles de journaux, photographies, vidéos datant de la construction en 1950 de notre quartier ou même avant et jusqu'à nos jours.

Fêtes de quartier, constructions, incendies, neige, évènements artistiques, faits divers, etc., si vous disposez de documents et êtes prêts à nous les confier, nous souhaitons organiser une exposition qui permettra de se remémorer et d'échanger des souvenirs de notre coin de Paradis.

Contacts: Marie Miglio, 30 bis rue E. Manet 06 09 69 27 60
Stéphane Mucetto, 30 rue E. Manet 06 81 44 41 39

LE PARADIS ET SES POUBELLES

Petit rappel :

Ramassage des ordures ménagères : lundi, mercredi et vendredi

Ramassage des déchets de jardins : lundi , jeudi

Encombrants : sur demande

Les services de propreté de la mairie nous ont récemment rappelé à l'ordre en nous signalant que les riverains ne devaient pas laisser les conteneurs sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage. (les sortir la veille du passage des éboueurs seulement). Nous passons l'info !

LE PARADIS DES FINANCES

APPEL A COTISATION

Nous ne le rappellerons jamais assez

Soutenez-nous dans nos diverses actions pour améliorer et animer la vie de notre quartier.

Adhérez au CIL du Paradis en nous envoyant votre cotisation de 8 euros ou plus, ainsi que vos coordonnées au 30, rue Edouard Manet.

Merci pour votre aide.

LE PARADIS DES "ON-DIT"

Ah que les oreilles du Paradis sont grandes.

Il nous a été rapporté quelques "on-dit" sur notre CIL, sur ces actions et ses préoccupations. Certains pensent que nous ne servons à rien, que nos actions sont inutiles. Nous tenons à rapeller ici que nous sommes là pour eux, dans l'intérêt du quartier, et non pour se faire plaisir dans quelques actions ou organisations festives. Nous vous rapellons sans cesse que nous attendons vos remarques et suggestions. Qu'il est facile de critiquer quand on ne fait rien, c'est même le sport favori dans notre société. Nous ne sommes certes pas sans reproches, et loin d'être parfait.

Alors, s'il vous plaît, que ceux qui ont des choses à dire, de bonnes ou de mauvaises, en éloges ou en critiques, sur la façon dont nous gérons le CIL, se manifestent plutôt que de palabrer dans notre dos.

Tout le monde a à y gagner. Autant faut'il vouloir échanger, discuter, partager et non rester dans son coin à critiquer les moindres faits et gestes de gens qui s'impliquent dans la vie du quartier.

A bon entendeur, salut !!

DATES A RETENIR

14 octobre 07 à partir de midi: Fête des Vendanges sur le terrain de pétanque

11 janvier 08 à 18 h.: Assemblée Générale à la salle des Associations, place Henri Dunant (à côté de la Police municipale)

L'équipe du CIL